



## Procès Verbal Conseil de Communauté Du 10 Avril 2018

Le dix avril deux mille dix-huit, à 18h00, le Conseil Communautaire du Pays de Mirepoix, légalement convoqué s'est réuni à la Salle des fêtes de troye d'Ariège, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MICHAU.

### Membres présents :

Jean-Jacques MICHAU, Nicole QUILLIEN, Simone VERDIER, Rolland SANCHEZ, Henri BARROU, Christian CIBIEL, Alain PALMADE, Dominique BRETTE, Alain TOMEO, Marie-Françoise ALBAN, Nicole BASSET, Geneviève BERDEIL, Sébastien BERTRAND, Jean BLAVIT, Francis BONNET, Christian CHAUBET, Eric FLEURY, Pierre GARCIA, Jean HUILLET, Christian MASCARENC, Serge MICHAU, Michel MORELL, Lucien PALMADE, Arlette ROMERA, Mariette ROUGE, Pierre ROUGE, Alain SERVANT, Gilbert VAN DER MEULEN, Jean-Pierre WIDMANN, Mathilde DERAMOND, Michel MIEULET

### Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Valérie ANSELME à Jean BLAVIT, Alain BOULBES à Serge MICHAU, Fabien CATALA à Pierre GARCIA, Jacques ESCANDE à Nicole QUILLIEN, Claudine SARRAIL à Christian CIBIEL, Sabinne VARUTTI à Alain PALMADE

Monsieur le Président fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil Communautaire désigne Monsieur Henri BARROU.

Le Procès verbal de la réunion de Conseil communautaire du 29 janvier 2018 est adopté à l'unanimité

## 1. Approbation des comptes de gestion

### 1.1 – Compte de gestion du Budget Général de la Communauté de Communes

Le Président présente le compte de gestion du budget général 2017.

Les résultats du compte administratif sont identiques à ceux du compte de gestion dressé par Madame la Trésorière.

*Les résultats cumulés de clôture de l'exercice 2017, se présentent comme suit :*

Budget principal				
	Résultat 2016	Affectation résultat	Résultat 2017	Résultat de Clôture 2017 hors RAR
Investissement	179 341.89 €		- 325 619.80 €	- 146 277.91 €
Fonctionnement	3 360 754.71 €	530 553.12 €	146 048.96 €	2 976 250.55 €

Le compte de gestion est proposé au vote.

**Adopté à l'unanimité**

## 1.2 - Compte de gestion du Budget Annexe de la Zone d'Activités du Rada

Le Président présente le compte de gestion du budget annexe. Les résultats de clôture du compte administratif du budget annexe sont identiques à ceux du compte de gestion dressé par Madame la Trésorière.

Les résultats cumulés de clôture de l'exercice 2017, se présentent comme suit :

Budget Za Rada				
	Résultat 2016	Affectation résultat	Résultat 2017	Résultat de Clôture 2017 hors RAR
Investissement	-1 432 422.36 €		- 62.00 €	-1 432 484.36 €
Fonctionnement	409 465.61 €	€	- 13 195.06 €	396 270.55 €

Le compte de gestion est proposé au vote.

**Adopté à l'unanimité**

## 2. Approbation des comptes administratifs

Le Président présente les comptes administratifs.

### A - Budget Général 2017

Les prévisions de dépenses de la **section de fonctionnement** pour l'année 2017 (Budget primitif et décisions modificatives) s'élevaient à 9 166 381.09€.

Ce montant comprenait l'autofinancement de la section d'investissement pour 2 679 933.36€ et des dépenses imprévues pour 200 000 €. Ce qui ramène les prévisions de dépenses donnant lieu à exécution à 6 286 447.73€. Sur cette base, le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement pour 5 879 953.46€ est de 93.53% (94.62% en 2016).

Concernant les recettes de cette même section, les prévisions se montaient à 8 378 085,22€. Elles prenaient en compte le report des excédents des exercices antérieurs de 2 830 201.59 €, soit une prévision de recettes nouvelles de 6 336 176.50 €. Celles-ci ont été réalisées pour 6 293 990.22€, soit 99.33% des prévisions (108% en 2016)

### Pour la **section d'investissement**

Les dépenses se sont élevées à 1 929 059.84€.

Les principaux postes de dépenses concernent :

- Les travaux de voirie pour 950 318.19€.
- La poursuite des dépenses liées à la construction de la nouvelle gendarmerie pour 279 255.10€.
- Les travaux d'aménagement autour du lac de Montbel en maîtrise d'ouvrage déléguée avec la commune de Montbel pour 201 627.60 €
- L'élaboration du PLUI pour un montant de 141 800€
- Les remboursements du capital des emprunts pour 106 217.66€.
- L'achat du broyeur à déchets verts pour 21 960€
- Des travaux sur le pont bascule de la déchetterie pour 9246€

- L'équipement informatique et matériel de jeu vidéo de la médiathèque centre pour 9721.52€
- L'équipement de la collectivité pour l'ensemble des services en informatique ( service technique, poste DRH, poste service au public) et renouvellement pour 7 373.43 €,
- L'achat de tente de réception pour un montant de 6606€,
- L'achat d'un minibus pour 21 675 €,
- Les travaux à l'Alae d'Aigues Vives pour un montant de 30 401.80 €
- La participation aux travaux de l'Alae de Lérans, 27 108.49 €
- La participation à la préservation de l'église de Vals pour un montant de 2 426 €.
- La poursuite des travaux à l'église de Sainte-Foi : 3 790.84€.

Les recettes d'investissement ont été réalisées à hauteur de 1 603 440.04 € dont les principaux postes sont :

- La DETR sur travaux de voirie pour 69 038,91 €.
- *La participation des communes pour les travaux de voirie sous mandat : 592 990.95€*
- Subvention du Conseil départemental pour l'achat du broyeur : 5 000 €.
- *Participation de la commune d'Aigues Vives aux travaux de l'Alae : 5810.14€*
- *Subvention du Centre national du Livre relative à l'équipement pour l'action envers les publics empêchés : 3074€*
- L'affectation des résultats pour 530 553.12€.
- Le FCTVA pour 96 667.97€
- En écritures d'ordre : les amortissements pour 258 486.21€.

Concernant le résultat de fonctionnement, il est important de relever :

- la régularisation des écritures liées au FNGIR 2016, générant une dépense exceptionnelle de 371 219 € en 2017.
- Des recettes à recevoir non rattachées à l'exercice 2017 à hauteur de
  - 106 000€ du Conseil Départemental - PDI FSE (subvention liée aux salaires des encadrants du chantier d'insertion),
  - 10 700 € Plan Départemental de la Randonnée 2017
  -

### **B - Budget Annexe de la ZA du Rada 2017**

Le compte administratif de ce budget annexe comprend les réalisations suivantes :

#### **Dépenses réelles 2017:**

En section de fonctionnement : 13 257.06 €

- Travaux réseau électrique : 6203.65€
- Taxes foncières : 6988.00€.
- Eau et assainissement : 65,41€.

**Recettes réelles 2017 :0.00 €**

Les autres écritures, en recettes et en dépenses pour les deux sections, concernent des opérations d'ordre de transfert entre sections pour constater le stock de terrains.

**Le Président sort de la salle et passe la présidence à M Alain PALMADE qui présente les Comptes Administratifs au vote.**

## **A- Budget Général 2017**

Les résultats d'exécution globaux sont les suivants :

<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses 6 198 136.16€	Recettes 6 344 185.12€
Solde	<b>146 048.96€</b>
<b>Investissement</b>	
Dépenses 1 929 059.84€	Recettes 1 603 440.04€
Solde	<b>- 325 619.80€</b>

Les restes à réaliser (RAR) sont les dépenses d'investissement engagées dans l'exercice mais non mandatées et les recettes d'investissement notifiées mais non encore encaissées. Ils concernent principalement la voirie, la gendarmerie, le PLUI et la restauration des peintures de l'église de Ste Foi

Pour 2017, ils correspondent à :

<b>Restes à réaliser</b>	
Dépenses 3 589 199.81€	Recettes 1 651 528.91€
Solde	<b>- 1 937 670.90€</b>

Ces RAR seront reportés au budget 2018. Ils permettent d'ajuster l'affectation des résultats de fonctionnement à la section d'investissement du montant du solde.

L'exécution du compte administratif du **Budget Général** est proposée au vote.

**Adopté à l'unanimité**

## **B- Budget Annexe de la ZA du Rada 2017**

Les résultats cumulés sont les suivants :

<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses 1 143 621.06€	Recettes 1 130 426.00€
Solde	<b>- 13 195.06€</b>
<b>Investissement</b>	
Dépenses 1 130 426.00€	Recettes 1 130 364.00 €
Solde	<b>-62.00€</b>

L'exécution du compte administratif du **Budget Annexe** est proposée au vote.

**Adopté à l'unanimité**

**Le Président revient dans la salle et M. Alain Palmade lui rend la présidence**

### 3. Affectation des résultats

Le Président présente l'affectation des résultats à l'assemblée.

#### 4.1 - Budget général

Les résultats à reprendre au budget 2018 en prenant en compte les RAR sont les suivants :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	179 341,89		-325 619,80 €	3 589 199,81 € 1 651 528,91 €	-1 937 670,90 €	-2 083 948,81 €
FONCT	3 360 754,71	530 553,12 €	146 048,96 €			2976 250,55 €

Le résultat d'investissement à reporter (compte 001) est de -146 277,91 €

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE à affecter AU 31/12/2017</b>	2976 250,55 €
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	2083 948,81 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	892 301,74 €
Total affecté au c/ 1068 :	2083 948,81 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017</b>	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

**Adopté à l'unanimité**

#### 4.2 - Budget annexe de la ZA du Rada

Les résultats à reprendre au budget 2018 sont les suivants :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-1 432 422,36		-62,00 €		0,00 €	-1 432 484,36 €
FONCT	409 465,61	0,00 €	-13 195,06 €			396 270,55 €

Le résultat d'investissement à reporter (compte 001) est de -1 432 484,36 €

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE à affecter AU 31/12/2017</b>	396 270,55 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	396 270,55 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017</b>	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

### **Adopté à l'unanimité**

#### **4. Vote des taux de fiscalité**

Le Président propose de laisser inchangés les taux de fiscalité pour l' année 2018 à savoir :

- ❖ Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
  - le taux plein de référence de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2018 à 10,50%
  - zone à taux réduit de 95% : taux applicable de 0,53%
  
- ❖ CFE : 31.62%
- ❖ TH : 11.65%
- ❖ FB : 1.79%
- ❖ FNB : 12.51%

### **Adopté à l'unanimité**

#### **Arrivée de M. Jérôme MOLA**

#### **5. Budget Général 2018**

Le Président précise que le budget qui est présenté, dont les contours et les enjeux ont été discutés en Bureau et en Commission administration générale, finances reprend l'ensemble des moyens nécessaires afin d'assurer le fonctionnement des services, mettre en œuvre les projets nouveaux et achever ceux déjà engagés.

Pour l'année 2018, le Président propose de poursuivre les actions de solidarité et de développement pour l'accueil sur notre territoire. Pour cela des équipements sont nécessaires aussi bien pour la population que pour les services intercommunaux.

#### **➤ Section de fonctionnement**

##### **Les dépenses :**

*Quelques éléments d'information et de contexte :*

- Le coût du traitement des ordures ménagères, facturé par le SMECTOM, connaîtra une nouvelle augmentation de +2%.
- Une augmentation de la prestation versée à la crèche,
- Etude OPAH,
- Charte forestière,
- Atlas de la biodiversité,
- La poursuite de la mutualisation des moyens en ingénierie de développement local avec la CCPO et la commune de Lavelanet pour l'Enfance/Jeunesse.
- La création du service commun GRH avec la commune de Mirepoix,

- L'extension des services mutualisés pour les communes, avec la création d'un service mutualisé de Service technique, l'adhésion de nouvelles communes au service mutualisé de Secrétariat.
- Pérennisation de 2 postes Emploi Avenir pour le service Enfance jeunesse, et création de 2 postes en Parcours Emploi Compétence (PEC)
- Poursuite du chantier d'insertion avec 25 postes en CDDI
- Révision des attributions de compensation de la taxe professionnelle (ACTP) liée au transfert de la compétence GEMAPI des communes à la communauté de communes,
- Participation au remboursement de la dette du SIVOM du Douctouyre,
- Poursuite des participations pour l'Office de tourisme du Pays de Mirepoix et le Pays d'Art et d'Histoire, Mima, EISE,
- Versement d'une subvention ou participation à ALOGEA
- Versement d'une subvention pour l'accueil de la course cycliste « la Route du Sud »,
- La reconduite de la fête de la gastronomie « Mirepoix Met le couvert »
- Les crédits pour les actions de fleurissement des communes.
- ...

### **Les recettes :**

#### *Quelques éléments d'information et de contexte :*

- Les recettes fiscales des 4 taxes directes locales s'élèvent à 2 481 800€, en augmentation de 6.48%, consécutivement à une légère augmentation des bases d'imposition et à la décision de suppression d'abattement de 15% sur la taxe d'habitation
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères devrait produire un supplément de recette de l'ordre de 29 500 € comparé à 2017.
- Le montant estimé 2018 de la Dotation globale de fonctionnement (Dotation d'intercommunalité et Dotation de compensation des groupements de communes), diminue de 12 700 € par rapport à 2017.
- Participation Département, Région, Europe pour les projets de charte forestière, étude OPAH, et atlas de la biodiversité
- Reversement d'ALOGEA relatif à l'utilisation des réseaux à hauteur de 70 000 €
- ...

### **Tableau récapitulatif des Dépenses de Fonctionnement par chapitres :**

Chapitre	Evaluation des Crédits BP2018
011 - Charges à caractère général	2 107 380.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 486 085.00 €
014 - Atténuations de produits	670 827.00 €
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )	480 000.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	254 872.06 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 080.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 169 495.94 €
66 - Charges financières	66 645.00 €
67 - Charges exceptionnelles	20 000.00 €
<b>Dépenses de Fonctionnement (DF)</b>	<b>7 505 385.00 €</b>

**Tableau récapitulatif des Recettes de Fonctionnement par chapitres :**

Chapitre	Evaluation des Crédits BP2018
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	892 301.74 €
013 - Atténuations de charges	480 000.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 000.00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	537 092.00 €
73 - Impôts et taxes	4 322 298.00 €
74 - Dotations, subventions et participations	1 098 343.26 €
75 - Autres produits de gestion courante	162 350.00 €
77 - Produits exceptionnels	0.00 €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	0.00 €
<b>Recettes de Fonctionnement (RF)</b>	<b>7 505 385.00 €</b>

➤ **Section d'investissement :**

**Les dépenses :**

*Les opérations les plus significatives qui s'inscrivent dans ce budget d'investissement sont :*

- Inscription de nouveaux crédits pour la construction de la gendarmerie,
- Orientation d'aménagement et de Programmation (OAP) pour l'élaboration du PLUI
- Etude Signalétique d'Intérêt Local,
- Fond de concours pour la création de commerces à Aigues Vives,
- Signalétique Zone de l'Arbre Blanc,
- Les travaux de voirie des communes et de la CCPM
- L'acquisition du terrain de l'ex société Freeman-Tronic sur la ZA du Rada.
- Les aménagements touristiques autour de la Maison du lac à Montbel.
- Travaux de rénovation de la Piscine- 1ere tranche
- Les travaux de mise en accessibilité de nos bâtiments.
- Les travaux d'aménagement des locaux pour le service technique 1ere tranche,
- Les travaux de réhabilitation de l'ALAE de Léran
- Le mobilier de la future bibliothèque de Dun.
- Le renouvellement de l'équipement logiciel de la Médiathèque.
- Le remboursement du capital des prêts y compris le remboursement d'un prêt relais pour un montant de 900 000€.
- La subvention d'équilibre pour le Budget Annexe de la ZA du Rada.

✓ ...

**Les recettes :**

*Peuvent être citées :*

- La vente d'un terrain pour la création de nouveaux logements « Maison Partagée », à la Société HLM Alogéa,
- La DETR en soutien aux travaux de voirie,
- Les subventions attendues pour :



- la construction de la gendarmerie DETR 3eme tranche,
  - l'aménagement des services techniques 1ere tranche DETR et FDAL,
  - les travaux de rénovation de la piscine, 1ere tranche – DSIL, Département, Région et éventuellement FEADER,
- Les autres subventions du Conseil régional et/ou du Conseil départemental sur divers investissements (accessibilité des locaux) et de l'Etat ou d'Etablissements nationaux (Etude SIL, Bibliothèque DUN, aménagement autour du lac de Montbel),
  - La réalisation d'un prêt relais d'un montant de 900 000 € en attendant l'encaissement des subventions relatives à la gendarmerie et d'un prêt long terme d'un montant de 1 665 637 € pour financer ce projet.
  - Le FCTVA.
  - L'affectation des résultats de 2017 au compte 1068.

✓

...

**Tableau récapitulatif des Dépenses d'Investissement par chapitres :**

Chapitre	Evaluation des Crédits BP2018
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	146 277.91 €
10- Dotations, fonds divers et réserves	44 000.00 €
020 - Dépenses imprévues ( investissement )	280 000.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 000.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 019 204.25 €
20 - Immobilisations incorporelles	152 000.00 €
204 - Subventions d'équipement versées	622 237.81 €
21 - Immobilisations corporelles	157 100.00 €
23 - Immobilisations en cours	124 160.00 €
Total des Opérations d'équipement	2 407 312.00 €
Opérations pour comptes de tiers - Ensemble des comptes 4581 (travaux de voirie)	752 952.18 €
Restes à réaliser 2017	3 589 199.81 €
<b>Dépenses d'Investissement (DI)</b>	<b>9 307 443.96 €</b>

**Tableau récapitulatif des Recettes d'Investissement par chapitres :**

Chapitre	Evaluation des Crédits BP2018
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
021 - Virement de la section de fonctionnement	254 872.06 €
024 - Produit de cessions des immobilisations	187 374.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 080.00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 263 948.81 €
13 - Subventions d'investissement	179 770.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 565 637.00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0.00 €
23 - Immobilisations en cours	0.00 €
Total des Opérations d'équipement	1 201 281.00 €
Opérations pour comptes de tiers - Ensemble des comptes 4582 (travaux de voirie)	752 952.18 €
Restes à réaliser 2017	1 651 528.91 €
<b>Recettes d'Investissement (RI)</b>	<b>9 307 443.96 €</b>

Après avoir donné toutes les explications nécessaires, le Président fait procéder au vote de chacun des chapitres et opérations.

**Le Conseil de Communauté ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré :**

**APPROUVE** la proposition du budget selon les résultats des différents votes suivants :

**Section de fonctionnement :**

**Dépenses**

Pour les Chapitres 011, 012, 014, 022, 023, 042, 65, 66, 67 :

**Pour : 38 Contre : 0 Abstentions : 0**

**Recettes**

Pour les Chapitres 013, 042, 70, 73, 74, 75, :

**Pour : 38 Contre : 0 Abstentions : 0**

**Section d'investissement**

**En dépenses,**

Hors opération vote par chapitre 10, 020, 040, 16, 20, 204, 21, 23, et Total des opérations d'équipement, Opérations pour compte de tiers, 4581 (travaux voirie):

**Pour : 38 Contre : 0 Abstentions : 0**

**En recettes,**

Hors opération vote par chapitre 021, 024, 040, 10, 13, 16, et Total des opérations d'équipement, Opérations pour compte de tiers, 4582 (travaux voirie) :

**Pour : 38 Contre : 0 Abstentions : 0**

Cette délibération sera annexée au budget primitif 2018

**6. Budget Annexe de la Zone d'Activités du Rada**

Le Président présente par le tableau ci-dessous l'ensemble des dépenses et recettes prévues au Budget Annexe de la ZA du Rada. L'équilibre prévisionnel est réalisé grâce à une subvention du budget général et les ventes prévues de terrains.

Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
Chapitre	Prévision 2018	Chapitre	Prévision 2018
023 - Virement à la section d'investissement	1 159 662,55 €	002-Excedent de fonctionnement reporté	396 270,55 €
002- Déficit de fonctionnement reporté			
011 - Charges à caractère général	39 000,00 €	70- Produits de services, ventes	492 976,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 130 364,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 439 780,00 €
<b>Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>2 329 026,55 €</b>		<b>2 329 026,55 €</b>

Investissement

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
Chapitre	Prévision 2018	Chapitre	Prévision 2018
001-Solde d'exécution	1 432 484,36 €	16- Emprunts et dettes assimilées	582 237,81 €

040-Opérations d'ordre entre sections	1 439 780,00 €	040-Opérations d'ordre entre sections	1 130 364,00 €
		021- Virement de la section de fonctionnement	1 159 662,55 €
Dépenses de Fonctionnement (DF)	2 872 264,36 €		2 872 264,36 €

Après avoir donné toutes les explications nécessaires, le Président fait procéder au vote de chacun des chapitres et opérations.

**Le Conseil de Communauté ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré :**

**APPROUVE** la proposition du budget selon les résultats des différents votes suivants :

**Section de fonctionnement :**

**Dépenses**

Pour les Chapitres 023, 011, 042:

**Pour : 38 Contre : 0 Abstentions : 0**

**Recettes**

Pour les Chapitres 002, 70, 042, :

**Pour : 38 Contre : 0 Abstentions : 0**

**Section d'investissement**

**En dépenses,**

Hors opération vote par chapitre 001, 040 :

**Pour : 38 Contre : 0 Abstentions : 0**

**En recettes,**

Hors opération vote par chapitre 16, 040, 021 :

**Pour : 38 Contre : 0 Abstentions : 0**

Cette délibération sera annexée au budget annexe de la ZA du Rada 2018

**7. Admissions en non valeur**

Le Président explique à l'Assemblée que, malgré la mise en œuvre de tous les moyens de recouvrement par le trésor public, certains titres de recettes ne sont pas recouverts et ne pourront jamais l'être.

Il est nécessaire de constater l'admission en non valeur selon les listes établies par le comptable public pour une valeur globale de 4257.90 €

Le Président propose d'admettre en non valeur les listes de ces titres.

**Adopté à l'unanimité**

**8. Emprunts**

Le Président explique que pour financer les travaux de la gendarmerie, une consultation des organismes bancaires a été conduite.

Le besoin de financement du projet est estimé à :

- ✓ 900 000 € pour le prêt relais, dans l'attente de l'encaissement des subventions
- ✓ 1 665 637 € pour le prêt long terme.

Il Précise qu'après analyse des offres, les propositions ci-dessous sont les mieux disantes :

Prêt relais : La Banque Postale – durée 24 mois- Taux 0.47%

Prêt Long Terme : Crédit Mutuel – Durée 15 ans- taux 1.28 % - Remboursement annuité constante trimestrielle

Le Président demande l'autorisation de signer les contrats relatifs à ces offres.

***Adopté à l'unanimité***

## **9. Compensation SIVOM**

Le Président rappelle que le Sivom du Douctouyre a la compétence péri et extra scolaire. La Commune de Dun fait partie du Sivom et de la compétence Communauté de Communes pour le socio-éducatif.

De 2009 à 2015, le Sivom du Douctouyre, qui gérait les services Sociaux éducatifs, a généré un déficit de près de 33 000 €. La quote-part de la Communauté représente 15 490,13 €.

Le Bureau a validé l'attribution de cette quote-part au SIVOM du Douctouyre.

Le Président propose de suivre l'avis du Bureau.

***Adopté à l'unanimité***

## **10. Subvention MIMA**

Le Président donne l'a parole à Monsieur Alain Toméo, Vice-président en charge de la commission culture. Alain Toméo rappelle à l'assemblée que l'association Fil en Trope gère le festival de la marionnette MIMA et des actions de développement culturel à l'année dont des résidences d'artistes sous convention sur 3 ans (2016-2018). Selon les termes d'une convention avec la DRAC une aide supplémentaire de 2000 € doit être apportée par la Communauté de Communes à l'association qui gèrera par la suite directement les frais d'hébergement et de transport.

Alain Toméo rappelle également le partenariat que la Communauté de communes a avec cette association en versant une aide de 12 000 € pour soutenir le festival de la marionnette 2018 avec une décentralisation sur 5 ou 6 communes hors Mirepoix et une aide de 1 000 € pour le développement des actions sur l'année.

Le Président propose d'allouer pour cette année encore, une aide supplémentaire de 2000€ à l'association dans le cadre de la convention avec la DRAC et de poursuivre le partenariat avec l'association Fil en Trope pour 2018 sous convention d'objectif en versant une aide de 12 000 € en soutien au Festival Mima et la décentralisation sur 5 ou 6 communes hors de Mirepoix et 1000 € pour le développement des actions sur l'année.

***Adopté à l'unanimité***

## **11. Subvention crèche**

Le Président donne la Parole à Madame Dominique Brette, Vice Présidente en charge de la commission Enfance-Jeunesse. Madame Brette rappelle que lors du conseil communautaire du 29 janvier dernier, la convention d'objectifs avec l'association familiale pour le fonctionnement de la crèche, le multi-accueil et le Ram a été renouvelée pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2021. Par cette convention, la Communauté de communes s'engage annuellement à assurer une participation pour le fonctionnement des services. La participation pour 2018 qui a été évaluée à 67 633,21 € s'avère insuffisante car il y a des remplacements de personnels qui ne bénéficient pas des aides antérieures de la ZRR et une baisse de l'aide de la CAF.

Le Président informe l'Assemblée que le Bureau a validé l'attribution d'une aide supplémentaire de 25 000 € et propose de suivre l'avis du Bureau.

***Adopté à l'unanimité***

## **12. Subvention Route du Sud**

Le Président explique à l'Assemblée que « la Route du Sud Cycliste la Dépêche du Midi » est une course cycliste professionnelle française qui a pour terrain de jeu les routes du Sud Ouest. En 2018 se tiendra la 42<sup>e</sup> édition du jeudi 14 au dimanche 17 juin. Compte tenu de sa place dans le calendrier de l'Union Cycliste Internationale, des standards d'organisation et de sa proximité avec la Tour de France, la Route du Sud est retransmise depuis 2015 sur Eurosport International touchant plusieurs millions de téléspectateurs rien qu'en Europe.

Pour cette Route du Sud 2018, après une étape 100% ariégeoise, Mirepoix a été choisie comme ville de départ pour une étape Mirepoix – Béziers, le 17 juin.

Le Président informe l'Assemblée que le Bureau a donné un avis favorable pour une participation à cet événement à hauteur de 15 000 €, sachant que les autres villes d'arrivée et de départ ainsi que le Conseil Départemental participent aussi.

Le Président propose de suivre l'avis du Bureau.

***Adopté à l'unanimité***

## **13. Extension du service mutualisé**

Le Président rappelle que le service mutualisé de secrétariat pour certaines Communes de notre communauté de Communes fonctionne bien.

Suite à la demande de certaines communes, Le Président propose d'étendre ce service mutualisé à un service technique, entretien.

***Adopté à l'unanimité***

## **14. Adhésion de communes aux services mutualisés**

Le Président informe l'Assemblée que les Communes d'Esclagne, Roumengoux, Moulin Neuf, Camon, Belloc souhaitent adhérer aux services mutualisés proposés par la Communauté de Communes.

Le Président propose d'accepter ces demandes.

***Adopté à l'unanimité***

## **15. Création de postes**

Le Président explique à l'Assemblée que l'embauche par la Communauté de Communes d'un agent technique à 35 heures en CDD et d'un agent administratif à 11 heures, en CDD est nécessaire pour répondre au complément de demande de service mutualisé.

Le coût de la gestion salariale de ces deux salariés sera calqué sur la délibération 2017-074.

Le Président demande l'autorisation de signer ces contrats et conventions nécessaires ainsi que leurs éventuelles évolutions.

***Adopté à l'unanimité***

## **16. Demande de subvention PDR**

Le Président rappelle que les services du Conseil Départemental travaillent à la mise en place d'un PDIPR (Plan Départemental DES Itinéraires de Promenades et de Randonnées))

qui reprendra la majeure partie des sentiers inscrits au plan Départemental de Randonnée actuel (PDR).

La Communauté de Communes entretient 150 km de sentiers classés au PDR. Pour cet entretien, le Conseil Départemental peut octroyer une subvention de 10 000 €.

Dans l'attente de l'achèvement de la mise en place du PDIPR, le Conseil Départemental nous invite à faire notre demande de subvention sur le PDR.

Le Président demande l'autorisation de faire cette demande de subvention de 10 000 €.

***Adopté à l'unanimité***

#### **17. Marché voie verte**

Le Président rappelle qu'en 2017, La Communauté de Communes a conclu un marché avec le Conseil Départemental pour l'entretien de la voie verte Lavelanet – Mirepoix pour un montant de 24 000 €. Ce marché d'un an arrive à expiration.

Le Président demande l'autorisation de répondre au nouveau marché pour un montant à évaluer selon la demande de prestation et au marché concernant l'éclairage des tunnels de la voie verte si celui-ci se présentait.

***Adopté à l'unanimité***

#### **18. Renouvellement de la convention de financement des encadrants en Insertion**

Le Président donne la parole à Madame Nicole Quillien, Vice-présidente en charge la commission sociale. Madame Quillien rappelle à l'Assemblée que le Conseil Départemental de l'Ariège conventionne annuellement avec la Communauté de Communes pour le financement des postes d'encadrements du service Insertion.

Le montant plafonné de ce financement est de 106 750 € répartis de la manière suivante :

71 920 € de FSE

34 830 € de PDI

Le Président demande l'autorisation de signer cette convention.

***Adopté à l'unanimité***

#### **19. Renouvellement de la convention de pilotage Enfance Jeunesse avec la Mairie de Lavelanet**

Le Président donne la parole à Madame Dominique Brette, Vice-présidente en charge de la commission Enfance-Jeunesse. Madame Dominique Brette rappelle à l'Assemblée qu'en 2015, une convention de partenariat entre la Communauté de Communes et la mairie de Lavelanet avait été signée pour le pilotage de la mise en place du dispositif Enfance Jeunesse à Lavelanet.

Cette convention doit être réactualisée avec un nouveau pourcentage de travail et reconduite pour une durée de 3 ans.

Le Président propose de renouveler cette convention en définissant les nouvelles missions de pilotage du Directeur Enfance Jeunesse.

***Adopté à l'unanimité***

#### **20. Renouvellement de la convention du projet adolescent avec la CAF**

Le Président donne la parole à Madame Dominique Brette, Vice-présidente en charge de la commission Enfance-Jeunesse. Madame Dominique Brette rappelle à l'Assemblée que la

Communauté de Communes avait répondu à un projet adolescent en 2015 pour la période 2015-2017. Cette convention avait été signée avec la CAF de l'Ariège.

Arrivée à terme au 31 décembre 2017, la CAF de l'Ariège a proposé aux territoires Ariégeois de reconduire cette convention pour l'année 2018 sur la base financière de 80% des versements de l'année 2017, soit un montant total de **23 484 €**.

Le Président demande l'autorisation de signer cette convention.

***Adopté à l'unanimité***

## **21. Fleurissement des communes**

Le Président donne la parole à Monsieur Henri Barrou, Vice-président en charge de la commission Tourisme. Monsieur Barrou rappelle que dans le cadre de sa compétence tourisme, la Communauté de Communes a participé en 2016 et 2017 au fleurissement des communes.

Le Président propose que la participation au fleurissement des communes soit reconduite dans les mêmes conditions soit :

Participation fixée à hauteur de 50% pour les plans et jardinières, soumise à présentation de facture et plafonnée à 400 € TTC.

***Adopté à l'unanimité***

## **22. Ré informatisation de la médiathèque**

Le Président donne la parole à Monsieur Alain Toméo, Vice-président en charge de la commission culture. Monsieur Toméo rappelle que lors du conseil communautaire du 29 janvier 2018, l'assemblée a adopté à l'unanimité la ré informatisation de la médiathèque selon un plan de financement à hauteur de 7 450 € HT.

Le devis du fournisseur a été revu à la baisse pour un montant de 6 525 € HT.

Le Président propose de prendre une nouvelle délibération avec ce nouveau montant.

***Adopté à l'unanimité***

## **23. Carte unique et gratuité de l'accès à la médiathèque**

Le Président donne la parole à Monsieur Alain Toméo, Vice-président en charge de la commission culture. Monsieur Toméo explique à l'Assemblée que plusieurs Médiathèques du département proposent un abonnement gratuit sur la demande du Conseil Départemental. La Médiathèque de Mirepoix ainsi que certaines bibliothèques du réseau de lecture, proposent un abonnement payant.

Afin d'uniformiser nos accès aux différents points de lectures et à la Médiathèque, Le Président propose d'accorder la gratuité et la carte unique sur notre territoire à compter de 2019.

***Adopté à l'unanimité***

## **24. Gendarmerie : projet de bail de location**

Le Président présente à l'Assemblée le projet de bail d'un immeuble au profit de l'Etat pour la location de la caserne de gendarmerie de Mirepoix Ce bail propose, selon l'avis du Domaine sur la valeur locative, le montant d'un loyer annuel de 142 488 €, à réactualiser à la date d'entrée dans les lieux.

Le Président demande l'autorisation de signer ce projet de bail.

***Adopté à l'unanimité***

## **25. Alogéa : aide à l'acquisition de subvention**

Le Président donne la parole à Madame Nicole Quillien, Vice-présidente en charge la commission sociale. Madame Quillien précise à l'Assemblée, que la Société HLM Alogéa, en charge du projet de maisons partagées sur Mirepoix derrière la Maison de Santé, peut obtenir des subventions de la Région et Département si la Communauté de Communes les subventionne à hauteur de 70 000 €.

D'autre part, la Communauté de Communes a réalisé les travaux de réseaux d'eau assainissement, voirie (VRD) lors de la construction de la Maison de Santé sur lesquels Alogéa va se raccorder.

Le Président propose de facturer une quote-part de ces travaux à hauteur de 70 000 € à la Société HLM.

D'autre part, Le Président propose de verser une subvention d'équipement de 70 000 € à la Société HLM.

***Adopté à l'unanimité***

## **26. EPFE**

Le Président donne la parole à Monsieur Rolland Sanchez, Vice-président en charge de la commission Economique. Monsieur Sanchez explique à l'Assemblée que la Région Languedoc Roussillon avait un EPFE (Etablissement Public Foncier d'Etat) qui a été étendu aux deux Régions, suite à leur fusion.

Cet Etablissement Public Foncier d'Etat peut aider les communes de la Communauté de Communes pour un portage d'acquisition immobilière et amener des partenariats avec des opérateurs. Il est également en relation avec France Domaine.

Le préalable à cette aide est la signature d'un protocole de partenariat entre cet organisme et la Communauté de Communes.

Le Président demande l'autorisation de signer ce protocole.

***Adopté à l'unanimité***

## **27. Redevance incitative – Dossier ADEME**

Le Président donne la parole à Madame Simone Verdier, Vice-présidente en charge de la commission Environnement. Madame Verdier explique que la réglementation impose une réduction du tonnage d'ordures ménagères enfouies à Berbiac de 33% en 2020, suite à l'arrêté préfectoral d'autorisation, suite à la Loi pour la Transition Energétique et de la Croissance Verte (LTECV) et au futur Plan Régional pour la Prévention et la Gestion des Déchets.

Pour atteindre cet objectif, il est proposé de répondre à l'appel à projet de l'ADEME pour la mise en place d'une redevance incitative. Cette réponse à l'appel à projets doit se faire de manière conjointe avec le SMECTOM. En cas de réponse favorable de l'ADEME, la Communauté de Communes bénéficiera de soutiens financiers supplémentaires.

Monsieur Mascarenc et plusieurs délégués, remettent en cause le choix de la redevance incitative qui modifierait le statut du SMECTOM. De Service Public Administratif (SPA) le SMECTOM deviendrait un Service Public Industriel et Commercial (SPIC). Les salariés déjà en place garderaient leur statut de fonctionnaires territoriaux. Seuls les nouveaux agents passeraient du droit public en droit privé. C'est la règle qui s'applique aux collectivités qui ont une seule compétence (la gestion des déchets) et qui rendent un service commercial.

Le Président précise que pour la Communauté de Communes, qui a plusieurs compétences, la réglementation est moins stricte.



Monsieur Mascarenc et plusieurs délégués ne souhaitent pas que notre demande soit associée à celle du SMECTOM.

Le Président propose que l'on fasse néanmoins acte de candidature conjointe avec le SMECTOM à l'appel à projet de l'ADEME en précisant que l'on décidera in fine quelle tarification et quel mode de gestion seront mis en place à l'issue de cette étude sur la Communauté de Communes.

**Contre : 8**

**Abstention : 3**

**Pour : 27**

## **28. Décisions prises par délégation**

Le Président informe l'Assemblée des décisions qui ont été prises par délégations :

Modification régisseur de la Régie de recette piscine par décisions  
Modification régisseur Régie de recette navette des Monts d'Olmes  
Nomination régisseur de la régie de recette ALAE-ALSH-ALSH Mirepoix-Régie d'avance  
ALSH Service enfance jeunesse

## **29. Informations et questions diverses**

- Rézo Pouce

Madame Dominique Brette informe les Maires d'un courrier

-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été clôturée à 19h45